

Zoom sur :

Principaux points à noter :

- ❖ **Le Royaume-Uni, l’Ecosse et la Finlande maintiennent le Portugal sur la liste des « pays à risque » pour les déplacements internationaux**
- ❖ **L’Etat devient actionnaire majoritaire de la TAP**
- ❖ **Le Premier Ministre portugais considère qu’une « réponse globale » européenne face à la crise est nécessaire**
- ❖ **Au 8 juillet, 25 % de la population active du secteur privée était concernée par le chômage partiel**
- ❖ **Le Ministre de l’Economie annonce l’ouverture d’une ligne de crédit de 1 Md€ pour les micros et petites entreprises**
- ❖ **Le Gouvernement révisé le déficit public prévisionnel pour 2020 de 6,3 % à 7 % du PIB**
- ❖ **António Costa Silva a remis au Gouvernement une version préliminaire du plan de relance économique**
- ❖ **Les professionnels de santé directement impliqués dans la lutte contre la pandémie vont recevoir une prime**
- ❖ **L’Assemblée de la République créé une aide pour les travailleurs informels et indépendants**

SITUATION ET MESURES ECONOMIQUES AU PORTUGAL

- **Le Royaume-Uni, l’Ecosse et la Finlande maintiennent le Portugal sur la liste des « pays à risque » pour les déplacements internationaux**

Le Portugal continental est exclu des « corridors touristiques » britanniques (hors Ecosse) entrés en vigueur le 10 juillet, ce qui oblige les passagers en provenance du Portugal à observer une quarantaine de 14 jours à leur arrivée au Royaume-Uni. La liste des pays considérés comme sûrs par le Royaume-Uni sera revue le 27 juillet. Selon *Turismo de Portugal*, l’hôtellerie portugaise pourrait, du fait de cette décision, perdre jusqu’à 3,3 Md€ de revenus en 2020 (soit les recettes générées par les 9,4 millions de nuitées qu’ont passé les touristes Britanniques dans les hôtels portugais au cours de l’année 2019).

L’Ecosse a également décidé de maintenir le Portugal sur la liste des pays dont les citoyens doivent être mis en quarantaine à leur retour. Le Portugal et l’Espagne ont été exclus de la liste des 39 pays exemptés de quarantaine à leur arrivée en Ecosse, qui comprend la France, l’Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, entre autres. Cette liste sera revue le 20 juillet prochain.

La Finlande a également maintenu le Portugal sur la liste des pays à risque. La Finlande a en effet annoncé la réouverture de ses frontières pour des voyages touristiques vers et depuis 17 États européens dont le taux d’infection au Covid-19 est faible. La mesure est entrée en vigueur le 13 juillet et concerne tous les États européens ayant enregistré un taux d’infection au Covid-19 inférieur à 8 pour 100 000 habitants au cours des 14 derniers jours ; le Portugal est donc exclu de la liste et les voyageurs en provenance du pays ne peuvent pas se rendre en Finlande.

[La Belgique](#), inversement, a sorti le Portugal de la catégorie « orange » pour le placer dans la catégorie « verte » à l’exception de 19 quartiers de l’aire métropolitaine de Lisbonne toujours en état de calamité et classés par les autorités belges en « zone rouge » : les déplacements vers ces zones ne sont pas autorisés. Sont également

exclus de la catégorie « verte » les régions de l'Algarve et de l'Alentejo, désormais classées en catégorie « orange », ce qui signifie qu'une "vigilance accrue" est requise, le Ministère des affaires étrangères belge a précisé qu'une visite médicale était recommandée pour les voyageurs en provenance de ces régions.

- **L'Etat devient actionnaire majoritaire de la TAP**

Le Conseil des ministres a approuvé le 2 juillet le renforcement de la position de l'Etat au sein de la compagnie aérienne TAP, dont il détenait jusqu'à présent 50 % du capital (le capital restant était détenu à 45 % le consortium privé « *Atlantic Gateway* », constitué de David Neeleman, à travers la compagnie aérienne Azul, avec 22,5 %, des parts et l'homme d'affaires portugais Humberto Pedrosa avec 22,5 % également, les 5 % du capital restant étant détenu par les employés).

David Neeleman, fondateur de la Compagnie brésilienne Azul, a accepté de vendre à l'Etat ses parts dans la TAP pour 55 M€ ; l'Etat devient ainsi l'actionnaire majoritaire avec 72,5 % du capital de la compagnie (le reste de l'actionnariat restant inchangé). Par ailleurs, l'homme d'affaires américain renonce au droit de convertir en actions le prêt obligataire de 90 M€ accordé à la TAP en 2016 ; par conséquent, la compagnie brésilienne Azul conservera son prêt, portant un intérêt de 7,5 %, mais, à son échéance, ne pourra le convertir en actions de la société.

- **Le Premier Ministre portugais considère qu'une « réponse globale » européenne face à la crise est nécessaire**

Le Premier ministre, António Costa, a réitéré mercredi 8 juillet la nécessité d'apporter une "réponse globale" au niveau européen face à la crise actuelle, en refusant l'idée de solidarité et en insistant sur l'intérêt mutuel des pays européens à se coordonner.

« Personne en Europe ne sortira de cette crise si nous ne sortons pas tous ensemble. Beaucoup disent qu'il s'agit de discuter de solidarité, mais non. C'est une chose purement rationnelle : nous vivons et dépendons tous du marché intérieur, qui intéresse tout le monde, des plus touchés aux moins touchés. Soit nous sortons tous ensemble, soit nous périssons tous ensemble », a souligné le Premier ministre portugais. La déclaration fait notamment suite à la dégradation marquée des prévisions macroéconomiques de la Commission européenne pour le Portugal (cf. infra), qui renforce le besoin d'un plan de relance européen.

Le Premier Ministre portugais se rend à La Haye pour rencontrer son homologue néerlandais, Mark Rutte, le 13 juillet, en amont du Conseil européen du 17-18 juillet pour tenter de parvenir à un compromis sur un plan de relance européen ; pour mémoire, Mark Rutte est devenu le chef de file des Etats-membres dits « frugaux », réticents à un plan d'envergure comportant une part importante de subventions. La semaine précédente, Antonio Costa avait participé à deux rencontres préparatoires avec les premiers ministres italien et espagnol et doit poursuivre une série d'entretiens bilatéraux cette semaine, en présentiel et par vidéoconférence.

- **Au 8 juillet, 25 % de la population active du secteur privée était concernée par le chômage partiel**

Plus de 877 000 travailleurs étaient, à la date du 8 juillet, en chômage partiel. Selon la ministre du Travail, Ana Mendes Godinho, cela signifie qu'environ 25 % de la population active du secteur privé était concernée par ce régime. La Ministre a ajouté qu'au 8 juillet, la sécurité sociale avait dépensé 992 M€ d'aides, non seulement pour le chômage partiel mais également pour les travailleurs indépendants et les personnes en isolement prophylactique. Au total, ces mesures concernent 1,3 million de personnes et 108 000 entreprises.

- **Le Ministre de l'Economie annonce l'ouverture d'une ligne de crédit de 1 Md€ pour les micros et petites entreprises**

Cette ligne de crédit entrera en vigueur la semaine du 20 juillet. Quant au secteur du tourisme, un crédit sera mis à la disposition des micro-entreprises, dont 20 % pourra être converti en subvention, si les critères sont remplis en termes de maintien de l'emploi.

- **Le Gouvernement révisé le déficit public prévisionnel pour 2020 de 6,3 % à 7 % du PIB**

Le Ministre des finances, João Leão, a déclaré le 9 juillet dernier que les prévisions de déficit public pour 2020 allaient être révisées à la hausse à 7 % (contre 6,3 % initialement prévus dans le projet de budget supplémentaire, voté le 3 juillet) pour tenir compte des amendements votés par le Parlement. L'aggravation du déficit prévu, de l'ordre de 1,4 Md€ supplémentaire est lié à une hausse des dépenses (+ 400 M€) et à une baisse des recettes attendues (- 1 Md€) qui devraient cependant être encaissées en 2021. En effet, le Ministre a souligné que la mesure ayant l'impact le plus important sur le déficit concernait la suspension des acomptes de l'impôt sur les sociétés (IRC), qui "réduisent considérablement les recettes" en 2020 mais seront récupérés en 2021 ; lors de la discussion du projet de budget par l'Assemblée de la République, une proposition du PCP (Parti Communiste Portugais) suspendant automatiquement des acomptes d'IRC pour les micro- et petites entreprises ainsi que les coopératives avait été approuvée. Une autre mesure, non-prévue initialement, permettant la restitution anticipée des « acomptes spéciaux » (*pagamentos especiais por conta*) au titre de l'impôt sur les sociétés, avait également été approuvée. Ces mesures d'ajoutent à celles prévues par le Programme de Stabilisation Economique et Social (PEES), à savoir, une réduction de 50 % de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises ayant connu une baisse de chiffre d'affaires de plus de 20 % et une exemption totale pour celles ayant connu une baisse supérieure à 40 % ainsi que celles des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

En déplacement dans le Nord du Portugal, le Président de la République, Marcelo Rebelo de Sousa a souligné que cette révision soulignait la « brutalité » de la crise à venir, sachant que les prévisions de croissance du Gouvernement restent plus optimistes que la plupart des organisations nationales et internationales (- 6,9 % pour le Gouvernement contre - 9,8 % selon les prévisions d'été de la Commission européenne, cf. infra).

- **António Costa Silva a remis au Gouvernement une version préliminaire du plan de relance économique**

António Costa Silva, universitaire et président du comité exécutif de l'entreprise pétrolière *Partex Oil and Gas*, a remis au Gouvernement [une première proposition de plan de relance économique](#) pour les dix prochaines années, qui lui avait été commandé par le Premier ministre. Le texte, intitulé « Vision stratégique pour le plan de relance économique et social du Portugal 2020-2030 » insiste sur un plan d'investissement dans les infrastructures ; figure, parmi les mesures phares, la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Porto et Lisbonne. L'accent est aussi mis sur l'hydrogène qui pourrait devenir un moteur de la réindustrialisation du Portugal.

Il suggère par ailleurs la création d'une Banque de développement (prévue dans le PEES – sur le modèle allemand ou français) ou d'un fonds souverain, sur le modèle irlandais pour aider à financer les entreprises et accélérer la reprise de l'économie. Selon lui, l'Etat doit « participer dans des projets structurants qui nécessitent des investissements à moyen et long terme » et que le secteur bancaire « n'est pas prêt à accompagner ». Il estime en effet que les contraintes qui pèsent sur le secteur bancaire portugais l'empêchent d'assumer « un

rôle transformateur » et considère que, face à la dépendance des PME portugaises aux crédits, l'Etat doit faciliter le financement des entreprises portugaises.

Le texte estime par ailleurs que la récession pourrait atteindre 12 % du PIB cette année et défend « un programme agressif pour éviter l'effondrement d'entreprises rentables » à partir de septembre 2020 anticipant une dégradation significative de la situation des entreprises portugaises à l'automne.

- **Les professionnels de santé directement impliqués dans la lutte contre la pandémie vont recevoir une prime**

Les professionnels de santé qui ont été « directement impliqués » dans la lutte contre la pandémie recevront cette année une prime de performance, versée une seule fois, correspondant à 50 % du salaire de base (brut).

Dans le même temps, il leur sera accordé un jour de congés supplémentaire, pour 80 heures de travail normal et un jour de congés supplémentaire pour 48 heures supplémentaires effectuées pendant la période durant laquelle l'état d'urgence était en vigueur.

L'Ordre des Infirmiers a qualifié la mesure « d'affront » considérant qu'elle excluait « 80 % des professionnels de Santé », en particulier ceux travaillant dans les maisons de retraites ou qui ont participé d'une manière ou d'une autre au combat contre la pandémie sans avoir été sur « la ligne de front », à savoir traiter directement des cas avérés ou suspectés d'infection au SARS-CoV-2.

- **L'Assemblée de la République créé une aide pour les travailleurs informels et indépendants**

L'Assemblée de la République a approuvé la création d'une nouvelle aide aux travailleurs informels et aux travailleurs indépendants, exigeant en retour une « période de contribution » à la sécurité sociale de 36 mois. L'aide mensuelle, d'un montant de 438,81 €, sera accordée entre juillet et décembre. Pour y avoir accès, le travailleur devra présenter un document prouvant sa perte de revenus à cause de la pandémie.

Les travailleurs qui recevront cette aide payeront, pendant la période d'octroi, un tiers des cotisations dues sur l'aide versée. Le reste (les deux autres tiers) sera payé en 12 mois dès la fin du versement de l'aide, en sus des cotisations versées pour une durée minimale de 30 mois à compter de la fin de l'aide, (compte tenu de la durée de cotisation minimale de 36 mois sur laquelle s'est engagé le bénéficiaire).

IMPACT ECONOMIQUE

- **Commission Européenne**

La Commission européenne a publié ses [prévisions d'été](#) le 7 juillet. Parmi les autres pays européens, le Portugal enregistre la plus forte révision à la baisse des prévisions de croissance, par rapport à celles de printemps. Alors qu'en mai, la Commission prévoyait une récession de 6,8 % du PIB portugais, elle anticipe désormais une baisse de 9,8 % (-3 p.p.), contre -6,9 % selon le budget rectificatif du Gouvernement. Le taux de croissance prévu pour 2021 n'a été revu que marginalement à la hausse à 6 %, contre 5,8 % précédemment, un rebond insuffisant pour compenser l'ampleur du choc économique prévu et accréditant l'idée d'une reprise lente.

La révision tient notamment à la baisse durable de l'activité dans le tourisme : la Commission souligne que l'activité économique de beaucoup d'entreprises, en particulier les hôtels et les compagnies aériennes, devrait se maintenir « *en-deçà des niveaux pré-pandémie pour une longue période* ». Concernant le Portugal, elle ajoute

que les « *risques restent orientés vers une tendance négative du fait de la place importante du tourisme étranger, où les incertitudes à moyen-terme restent significatives* ».

- **NECEP - Católica Lisbon Forecasting Lab**

Selon les estimations du [NECEP - Católica Lisbon Forecasting Lab](#) publiées le 9 juillet, l'économie portugaise aurait connu une récession de 13 % du PIB au deuxième trimestre, après une contraction de 3,8 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Sur l'ensemble de l'année, le NECEP maintient son scénario annoncé en mars d'une contraction de 10 % du PIB. Il maintient également la perspective selon laquelle la contraction de l'économie portugaise devrait être supérieure à celle de la moyenne de la zone euro cette année, estimant, dans son scénario de base, que le PIB de la zone euro se contractera de 8,3 %, avec une fourchette comprise entre -11,5 % à - 4 %, selon le scénario retenu.

- **OCDE**

Dans le rapport "[Perspectives d'emploi](#)", publié le 7 juillet, l'OCDE souligne que l'impact économique dans plusieurs régions « varie en fonction de leur spécialisation sectorielle », affectant plus significativement les secteurs les plus exposés aux mesures de confinement ou à la saisonnalité.

Les régions où le tourisme pèse le plus sont donc particulièrement exposées aux destructions d'emplois, prévient l'organisation, estimant qu'en Algarve, la perte d'emplois pourrait atteindre plus de 40 %. L'organisation considère également que les entreprises « ont fait un usage massif des programmes de maintien de l'emploi », notamment au Portugal. En mai, le Portugal était le sixième pays de l'OCDE avec le pourcentage le plus élevé de travailleurs couverts par une aide au maintien de l'emploi, comme le chômage partiel, avec 33 % des salariés concernés.

- **Eurostat**

Le commerce de détail rebondit en mai selon [Eurostat](#) grâce aux premières mesures de déconfinement ; en volume, les ventes au détail ont augmenté de 17,8 % dans la zone euro par rapport au mois d'avril 2020, la croissance des ventes au Portugal étant toutefois inférieure à la moyenne de la zone euro (+ 13 %). En glissement annuel, les ventes au détail diminuent significativement mais de manière moins marquée qu'en avril (pour la zone euro, - 5,1 % contre - 19,6 % en avril) ; la baisse atteint - 12,7 % au Portugal.

- **Institut National de Statistiques (INE)**

Selon [l'INE](#), le chiffre d'affaires de l'industrie a baissé de 31,2 % en mai, par rapport à la même période de 2019, avec une baisse de 42 % de l'indicateur des ventes industrielles vers le marché extérieur. Les biens intermédiaires (*i.e.* incorporés dans le processus de production) ont le plus contribué à cette baisse, avec une baisse de 8,9 p.p. Cette chute se reflète également dans la contraction du commerce extérieur, les exportations et importations de biens ayant enregistré une baisse de près de 40 % en mai selon [l'INE](#), avec une baisse particulièrement marquée des exportations et importations de matériel de transport (- 54 % et - 66,6 % respectivement) surtout liée à l'arrêt presque complet de l'industrie automobile sur la période.

Les résultats de [l'enquête hebdomadaire](#) de l'INE/Banque du Portugal indiquent une légère amélioration de la situation des entreprises au cours de la seconde quinzaine de juin. Le pourcentage d'entreprises en activité était de 96 % (+1 p.p. par rapport à la quinzaine précédente et + 13 p.p par rapport à avril), avec une

amélioration plus accentuée dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (+ 5 p.p.), soit 82 % des entreprises

[Selon les données de l'INE en date du 1^{er} juillet](#), la population employée au Portugal a diminué de 1,3 % en avril par rapport au mois précédent et de 1,8 % par rapport au même mois de 2019. Le taux de chômage s'établit à 6,3 %, soit + 0,1 p.p. par rapport au mois précédent.

- **Banque du Portugal**

Selon les [données de la Banque du Portugal en date du 1^{er} juillet](#), la dette publique a atteint 264,4 Md€ en mai, ce qui représente le stock de dette publique le plus élevé jamais enregistré, en valeur absolue. Au premier trimestre, le niveau de la dette publique est passé de 117,7 % du PIB fin 2019 à 120,3 % du PIB, avec une contraction du PIB de 2,3 %. Pour rappel, le Gouvernement prévoit désormais que la dette publique atteigne 134,4 % du PIB d'ici à la fin d'année, contre 116,2 % prévu initialement.

La réponse apportée par l'Etat à la crise sanitaire n'explique que partiellement ce point haut, la Banque du Portugal précisant qu'il a précédé le remboursement d'une dette de près de 8 Md€, le 15 juin, entraînant un effet de stock.

- **Conseil des Finances Publiques**

Les mesures de réponse budgétaire à la pandémie devraient représenter 80 % de l'augmentation des dépenses publiques prévue dans le budget supplémentaire de l'État, avec un impact budgétaire direct sur le solde de 3,4 Md€ (1,7 % du PIB), d'après le Conseil de Finances Publiques.

Dans [son analyse du projet de loi de révision du budget de l'État pour 2020](#), le Conseil prévoit ainsi que les mesures budgétaires pour faire face à l'impact économique de la pandémie représenteront « *environ un quart* » de la révision du solde prévisionnel pour 2020, les deux tiers de celle-ci étant expliquées par la détérioration du scénario macroéconomique.

- **Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP)**

Selon [l'IEFP](#), le chômage dans la région de l'Algarve a augmenté de plus de 200 % en mai (par rapport au même mois de l'année dernière) pour atteindre près de 28 000 chômeurs. La hausse est notamment forte dans le secteur hôtelier, qui souffre de la baisse du tourisme après près de trois mois d'arrêt presque complet de l'activité.

- **Bruegel**

Les économistes du centre de réflexion (*think-tank*) [Bruegel](#) ont analysé les données d'Eurostat et de la Banque centrale européenne sur le revenu, la consommation et le niveau de vie des ménages européens. A l'heure où l'économie va faire face à un choc historique, les économistes de *Bruegel* s'inquiètent du manque de solidité financière des ménages européens.

Dans le cas du Portugal, avant la pandémie de Covid-19, la moitié des ménages disposait d'une épargne suffisante pour assurer au maximum cinq mois de consommation de base, c'est-à-dire pour acheter uniquement l'essentiel - nourriture, payer des prêts ou un loyer, électricité, eau et du gaz. La situation des plus fragiles est particulièrement préoccupante puisque, par exemple, 25 % des ménages portugais les plus pauvres détiennent une épargne qui représente, en moyenne, seulement la moitié d'un salaire mensuel

- **Association de l'Hôtellerie et de la Restauration (AHRESP)**

[L'étude mensuelle](#) de juin réalisée par l'AHRESP, révèle qu'environ 40 % des entreprises de restauration et 18 % des entreprises d'hébergement touristique envisagent de se déclarer insolvables. La grande majorité d'entre elles estime qu'elles ne seront plus en mesure de supporter les charges et coûts réguliers (ex. telles que le personnel, l'énergie, les fournisseurs et autres) dès le mois de juillet.

En juin, plus de 24 % des entreprises du secteur ont enregistré des pertes supérieures à 40 %, 22 %, des pertes supérieures à 60 % par rapport à l'année précédente et 12 %, des pertes supérieures à 90 %.

Dans l'hébergement touristique, près d'un quart des entreprises (24 %) étaient toujours fermées fin juin et plus de 47 % des entreprises n'avaient enregistré aucune réservation. Plus de la moitié des entreprises (54 %) avaient enregistré une baisse de plus de 90 % de leur taux d'occupation par rapport à l'année dernière.

- **Startup Portugal**

Malgré la situation actuelle et les incertitudes sur l'avenir, 71,8 % des startups portugaises maintiennent le niveau d'activité qu'elles avaient avant la pandémie et sont optimistes quant à la reprise économique. Certaines (40 %) anticipent même une expansion de leur activité. La conclusion est tirée de [l'étude](#) « L'avenir de l'écosystème entrepreneurial au Portugal », réalisée par l'association *Startup Portugal*, EY et SAP.

Responsable de la publication : Stanislas Godefroy

Ambassade de France à Lisbonne,
Service économique
R. Santos-O-Velho 5,
1249-079 – Lisbonne



Rédigé par : Noémie Costa, Louis Diéval

Abonnement/désabonnement :
lisbonne@dgtresor.gouv.fr

Internet : [_https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT)

Suivez-nous sur Twitter : [@DGTresor_Iberia](https://twitter.com/DGTresor_Iberia)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

LIENS INTERNET UTILES

Sur les mesures prises en France :

Site du ministère de l'économie et des finances :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

<https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb>

Site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

Pour les investisseurs en France et les entreprises françaises exportatrices :

Sites de Business France :

<https://www.plateforme-attractivite.com/sommaire-choose-france/>

<https://www.businessfrance.fr/information-coronavirus-covid-19>

<https://www.teamfrance-export.fr/infos-pays-covid-19#>

Sur les mesures prises et la conjoncture au Portugal :

Site dédié à la réponse des autorités publiques au Covid-19 (« *Estamos on* ») :

<https://covid19estamoson.gov.pt/medidas-de-apoio-emprego-empresas/>

IAPMEI : <https://www.iapmei.pt/Paginas/Medidas-de-apoio-as-empresas-relacionadas-com-o-im.aspx>

Confédération portugaise des entreprises : <https://cip.org.pt/covid-19-informacoes-as-empresas/>

Chambre de commerce et d'industrie luso-française : <https://www.ccilf.pt/coronavirus-actualites.html>

Indicateurs de conjoncture - site du Cabinet de Stratégie et d'Etudes (GEE) du ministère de l'économie :

<https://www.gee.gov.pt/pt/destaques/30014-covid-19>

Prévisions macroéconomiques - site du Conseil des finances publiques :

https://www.cfp.pt/uploads/subcanais_conteudos_ficheiros/20200707-resumo-projecoes-macroeconomicas-julho2020_pt.pdf

Sur les mesures de protection recommandées :

Au Portugal : manuel de la Direction générale de la santé :

<https://www.dgs.pt/documentos-e-publicacoes/saude-e-trabalho-medidas-de-prevencao-da-covid-19-pdf.aspx>

Recommandations de l'Autorité pour les Conditions de Travail (ACT) :

[https://www.act.gov.pt/\(pt-PT\)/Itens/Noticias/Documents/19_MEDIDAS-280420.pdf](https://www.act.gov.pt/(pt-PT)/Itens/Noticias/Documents/19_MEDIDAS-280420.pdf)

En France : fiches du ministère du travail pour aider à la mise en œuvre des mesures de protection :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs>

Sur les mesures prises par l'Union européenne :

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/economy_fr